

# BACCALURÉATS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Le cumul de certificats et de mineures permet, à certaines conditions, d'obtenir le grade de bachelier. Il peut s'effectuer selon des cheminements prédéterminés déjà définis et approuvés par l'Université. On peut aussi obtenir le grade de bachelier sur la base d'un cheminement particulier, différent de ceux déjà approuvés par l'Université. Tout cheminement particulier doit faire l'objet d'une approbation.

Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le cumul de certificats ou de mineures doit comporter une valeur minimale de quatre-vingt-dix crédits. L'étudiant doit satisfaire aux conditions d'admission régissant chacun des certificats ou chacune des mineures : il doit se soumettre au processus de sélection, si le programme est contingenté. L'étudiant qui a complété un certificat ou une mineure n'est pas automatiquement admis à un deuxième ou à un troisième certificat ou mineure; il doit déposer une demande d'admission à cet effet.

L'UQAM peut octroyer le grade de bachelier, par voie de cumul de certificats, quand les certificats sont majoritairement des certificats de l'Université du Québec (dont au moins un de l'UQAM), ou lorsque le dernier certificat a été suivi à l'UQAM. Toute combinaison de certificats comportant un certificat d'un autre établissement que l'UQAM constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation.

Tout étudiant qui désire obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures doit en indiquer l'intention à son directeur de programme avant d'entreprendre le deuxième programme. Il doit remplir le formulaire *Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère*.

Par ailleurs, tout candidat doit avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Pour plus d'information concernant les conditions à remplir pour obtenir le grade de bachelier par cumul de certificats ou de mineures, on devra consulter le *Règlement des études de premier cycle* (règlement no 5, annexe 1) ou s'adresser à son directeur de programme.

Voici les règles particulières et les cheminements prédéterminés qui régissent l'octroi des différents diplômes de baccalauréat par cumul de certificats ou de mineures, selon les domaines d'étude :

## BACCALURÉAT EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Administration des Affaires sont identifiés ci-dessous dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.A.A. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de la façon suivante:

### Un certificat de la liste A et deux certificats de la liste B.

Liste A Administration - G \*  
Comptabilité générale - G

Liste B Administration de services - G  
Assurance et produits financiers - G  
Commerce international - G  
Économique - G  
Finance - G  
Gestion des ressources humaines - G  
Gestion informatisée et affaires électroniques - G  
Immobilier - G  
Marketing - G  
Perfectionnement en gestion - G  
Planification financière - G  
Sciences comptables - G

De plus, les champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de B.A.A. :

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires; responsabilité des entreprises; développement durable(1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique; systèmes d'information; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations

Le cheminement pour l'obtention du grade de B.A.A. doit aussi comporter une activité de synthèse. Tous les étudiants d'un programme menant au grade de B.A.A. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire.

Toute autre combinaison de certificats comportant un certificat d'une autre institution constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur premier certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

\* La lettre qui accompagne le titre de chaque programme indique la faculté responsable de ce programme:

A =	Arts	PD =	Science politique et droit
C =	Communication	S =	Sciences
E =	Sciences de l'éducation	G =	Sciences de la gestion
		H =	Sciences humaines

## BACCALURÉAT ÈS SCIENCES DE LA GESTION PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences de la Gestion sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Sc.G. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de la façon suivante:

**Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.**

Liste A Administration - G \*  
Comptabilité générale - G

Liste B Administration de services - G  
Assurance et produits financiers - G  
Commerce international - G  
Économique - G  
Finance - G  
Gestion des ressources humaines - G  
Gestion informatisée et affaires électroniques - G  
Immobilier - G  
Marketing - G  
Perfectionnement en gestion - G  
Planification financière - G  
Sciences comptables - G

Liste C Administration des services publics - PD  
Développement de logiciels - S  
Droit social et du travail - PD  
Gestion des documents et des archives - H  
Gestion des services municipaux - PD  
Informatique - S  
Méthodes quantitatives - S

Tous les étudiantes et étudiants d'un programme menant au grade de B.Sc.G. doivent attester de leur maîtrise de la langue anglaise au niveau intermédiaire. De plus, au moins sept des douze champs de connaissances suivants doivent nécessairement avoir été couverts au terme des certificats présentés à l'appui de la demande de grade de bachelier ès sciences de la gestion (B.Sc.G.).

- Comportement organisationnel
- Comptabilité
- Droit des affaires
- Éthique des affaires; responsabilité des entreprises; développement durable(1)
- Finance
- Gestion des opérations
- Informatique; systèmes d'information; technologie
- Macroéconomie
- Marketing
- Microéconomie
- Ressources humaines
- Statistiques
- Théorie des organisations

Toute autre combinaison de certificats comportant un certificat d'une autre université constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

(1) : L'obligation de couvrir ce champ de connaissance s'ajoute pour les étudiants qui s'inscrivent à leur premier certificat à compter du trimestre d'hiver 2008.

## BACCALURÉAT EN ÉDUCATION PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Éducation sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.Éd. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes :

**Trois certificats de la liste A;**

**Un certificat de la liste A et deux de la liste B;**

**Deux certificats de la liste A et un de la liste B ou de la liste C;**

**Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.**

Liste A Éducation à la petite enfance (formation initiale) - E \*  
Éducation à la petite enfance (perfectionnement) - E  
Formateurs en milieu de travail - E  
Intervention éducative en milieu familial et communautaire - E

Liste B Animation culturelle - C  
Enseignement de l'anglais langue seconde - H  
Enseignement du français langue seconde - H  
Gérontologie sociale - H  
Intervention psychosociale - C

Liste C Arts plastiques - A  
Communication - C  
Écologie - S  
Français écrit - C  
Gestion des ressources humaines - G  
Immigration et relations interethniques - H  
Sciences sociales - H

De plus, pour obtenir le grade de B.Ed., l'étudiant doit avoir réussi :

Un cours dans chacun des trois champs de connaissances suivants :

- Étude du milieu scolaire québécois
- Fondements de l'éducation
- Théories de l'apprentissage

Et deux cours parmi les champs de connaissances suivants:

- Mesure et évaluation
- Planification de l'enseignement
- Recherche en éducation.

Toute combinaison comportant des certificats d'une autre université ou comportant un troisième certificat n'apparaissant pas dans les listes A, B ou C constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation préalable de l'Université. Le troisième certificat devrait se situer en éducation ou dans un champ connexe.

Le grade de bachelier en éducation octroyé à la suite du cumul de certificats ne constitue pas la base d'une recommandation en vue de l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner. En conséquence, l'Université ne s'engage aucunement à présenter une telle recommandation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

\* La lettre qui accompagne le titre de chaque programme indique la faculté responsable de ce programme:

A =	Arts	PD =	Science politique et droit
C =	Communication	S =	Sciences
E =	Sciences de l'éducation	G =	Sciences de la gestion
		H =	Sciences humaines

## BACCALAURÉAT ÈS ARTS PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes:

Trois certificats de la liste B;

Deux certificats de la liste B et un des listes A ou C;

Un certificat de la liste A, un de la liste B et un de la liste C.

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de certificats, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie de base. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du doyen responsable du cheminement de l'étudiant.

Liste A    Arts plastiques - A \*  
              Français écrit - A  
              Français écrit pour non-francophones - C  
              Sciences sociales - H

Liste B    Administration des services publics - PD  
              Allemand - C  
              Anglais - C  
              Animation culturelle - C  
              Communication - C  
              Création littéraire - A  
              Droit social et du travail - PD  
              Enseignement de l'anglais langue seconde - H  
              Enseignement du français langue seconde - H  
              Espagnol - C  
              Études féministes - H  
              Gérontologie sociale - H  
              Gestion des documents et des archives - H  
              Gestion des services municipaux - PD  
              Histoire de l'art - A  
              Immigration et relations interethniques - H  
              Interprétation visuelle - H  
              Intervention psychosociale - C  
              Langue et culture arabes - C  
              Langues et cultures d'Asie - C  
              Langue et culture du Brésil - C  
              Psychologie - H  
              Scénarisation cinématographique - A  
              Sciences des religions - H  
              Science, technologie et société - H  
              Systèmes d'information géographique - H

Liste C    Administration - G  
              Économie - G  
              Éducation à la petite enfance (formation initiale) - E  
              Formateurs en milieu de travail - E  
              Gestion des ressources humaines - G

Toute autre combinaison de certificats constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université. Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A.

## BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences sont identifiés ci-dessous dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc. est possible dans les cas où les certificats apparaissant dans ces listes sont combinés de l'une des façons suivantes:

Trois certificats de la liste A;

Deux certificats de la liste A et un de la liste B.

### • Champs de base à couvrir :

De plus, pour obtenir le grade de bachelier ès S sciences, l'étudiant doit avoir acquis les connaissances de base en réussissant un minimum de un cours dans chacune des disciplines suivantes : biologie, chimie, mathématiques, physique et sciences de la Terre.

### • Exigence supplémentaire :

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences dans son cheminement ou en sus de son cheminement.

Liste A    Écologie - S \*  
              Géologie appliquée - S  
              Sciences de l'environnement - S

Liste B    Administration des services publics - PD  
              Analyse chimique - S  
              Communication - C  
              Économique - G  
              Gestion des services municipaux - PD  
              Informatique - S  
              Méthodes quantitatives - S  
              Science, technologie et société - H  
              Systèmes d'information géographique - H

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de certificats à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction du programme d'études concerné.

## BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES APPLIQUÉES PAR CUMUL DE CERTIFICATS

Les certificats dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Sciences Appliquées sont le certificat en informatique et ceux identifiés dans les listes A et B. L'obtention du grade de B.Sc.A. est possible dans les cas où les certificats sont combinés de l'une des façons suivantes:

Le certificat en informatique et deux certificats de la liste A;

Le certificat en informatique, un de la liste A et un de la liste B.

Le certificat en informatique :

Liste A    Développement de logiciels - S \*  
              Méthodes quantitatives - S  
              Télécommunications - S

Liste B    Administration - G  
              Analyse chimique - S  
              Gestion informatisée et affaires électroniques - G  
              Sciences du langage (Mineure) - H  
              Science, technologie et société - H  
              Systèmes d'information géographique - H

### • Exigences supplémentaires :

L'étudiant doit avoir cumulé un minimum de vingt cours de sciences au cours ou en sus de son cheminement.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de certificats à la Faculté des sciences et ce, en collaboration avec la direction du programme d'études concerné.

\* La lettre qui accompagne le titre de chaque programme indique la faculté responsable de ce programme:

A =	Arts	PD =	Science politique et droit
C =	Communication	S =	Sciences
E =	Sciences de l'éducation	G =	Sciences de la gestion
		H =	Sciences humaines